

Paquet fiscal de Sarkozy : le réquisitoire des économistes

A la question : « Parmi les propositions de Nicolas Sarkozy, quelles sont les mesures que le gouvernement ne doit pas prendre ? », trois économistes ont chacun cité une des dispositions contenues dans le « paquet fiscal » destiné à provoquer un « choc de confiance » avant l'été.

Au total, le réquisitoire ne porte pas sur une seule des promesses de Nicolas Sarkozy mais sur trois d'entre elles, trois des quatre mesures que le Parlement devrait examiner en juillet :

- **La déductibilité des intérêts d'emprunt immobilier.**
- **La défiscalisation des heures supplémentaires.**
- **La suppression des droits de succession.**

Ces réponses ne signifient pas une forme de plébiscite pour l'autre mesure phare, à savoir le bouclier fiscal. **C'est tout le paquet fiscal qui est contesté et le choc de confiance qui risque de n'être qu'une vague de défiance.**

La déductibilité des intérêts d'emprunt immobilier : une mauvaise réponse à la crise du logement

Etienne Wasner, économiste du travail, chercheur à l'OFCE, juge que cette déduction est « dans le timing actuel, une mesure qui va contribuer à augmenter la demande de crédit et donc à soutenir les cours » de l'immobilier. En période d'inflation immobilière, c'est une erreur qui contribuera un peu plus à la hausse des prix et donc à l'exclusion des plus modestes du marché du logement.

Il résume la mesure ainsi : « Bilan : une nouvelle niche fiscale, une contribution à l'augmentation des prix de l'immobilier, un transfert des pauvres vers les riches. Une vraie mesure de droite. »

La défiscalisation des heures supplémentaires : une mauvaise réponse pour l'emploi et le pouvoir d'achat

Pierre Cahuc, professeur à l'Université de Paris I et membre du Conseil d'analyse économique, souligne le risque de voir les employeurs « déclarer des heures fictives supplémentaires » en abaissant artificiellement le temps de travail normal et habituel des salariés.

Il estime que l'effet sur le pouvoir d'achat n'est pas du tout évident. « Cette mesure n'existe dans aucun pays » et a « des effets sur l'emploi imaginaires ». Il considère au contraire préférable de recentrer la réglementation du travail sur la protection des salariés contre les horaires abusifs.

La suppression des droits de succession : une mauvaise réponse pour l'investissement

Pierre-Cyrille Hautcoeur, directeur d'étude à l'EHESS et membre du comité de direction de l'Ecole d'économie de Paris, constate le caractère totalement injuste de la suppression des droits de succession qui « améliore la situation des gens dans la meilleure position ».

« Contrairement à ce qu'affirment les défenseurs de la mesure, il est illusoire de penser que les bénéficiaires d'un héritage créent ou relancent une entreprise, alors qu'ils héritent à 60 ans. Il est préférable d'investir dans la formation et dans le capital des entreprises plutôt que d'accumuler des patrimoines ».

FACE À LA DROITE DES RÉPONSES DE GAUCHE

Un pacte de croissance et d'emplois passe par :

- ⇒ **Un puissant effort en faveur de l'investissement et de la recherche.**
- ⇒ **Un plan de soutien aux PME.**
- ⇒ **L'augmentation des bas salaires et des petites retraites.**
- ⇒ **Une politique de création d'emplois pour les jeunes.**
- ⇒ **La sécurisation des parcours professionnels.**